

Annexe relative au tarif de la Structure d'accueil (en vigueur à compter du 01/01/2023)

Tarif applicable

a. Chargements

- Chargements pour la structure d'accueil :

En cas de transfert vers la structure d'accueil, un chargement d'inventaire sur les réserves de 0,40% sera imputé.

- Chargements pour la conversion du capital en rente :

En cas de conversion d'un capital en rente, un chargement d'inventaire de 3,00% sera d'application sur les réserves.

b. Taux d'intérêt technique

Le taux d'intérêt technique est de :

- 0,75% sur les réserves qui sont transférées vers la structure d'accueil ;
- 0,01% sur les capitaux qui sont convertis en rente.

c. Lois de survenance

Pour les calculs, Ethias utilisera les tables de mortalité suivantes :

- Gestion de la structure d'accueil :

Type de contrat	Table de mortalité
Capital différé	XR
Capital différé avec contre-assurance de la réserve	N/A
Mixte 10 / 10	XK
Mixte 10 / 20	XR

- Conversion d'un capital en rente :

La conversion s'effectue sur base de la table de mortalité XR avec une correction d'âge de -4 ans.

Ethias SA, rue des Croisiers 24 à 4000 LIEGE
Entreprise d'assurances agréée sous le n° 0196 pour pratiquer toutes les branches d'assurances Non Vie, les assurances sur la vie, les assurances de nuptialité et de natalité (AR des 4 et 13 juillet 1979, MB du 14 juillet 1979) ainsi que les opérations de capitalisation (Décision CBFA du 9 janvier 2007, MB du 16 janvier 2007).
RPM Liège TVA BE 0404.484.654

Compte Belfius Banque : IBAN : BE72 0910 0078 4416 – BIC : GKCCBEBB

Le Directeur général,
B. ADAM

La Bourgmestre,
D. GERARDON